



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 31 mars 2026
Objet : Avenant n°2 du CDST

L'an deux mille vingt-six et le 31 mars à 18 heures 45,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone, BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, ROBERT-IMBERT Carole, MIOTTO Lucie, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DELAROUX Lionel, BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, ABBES Loïc, VARCIN Alexandre, CHATARD Gilles.

Absents excusés : Mesdames AILLAUD Karine et BRY Claire

Procurations : Mme AILLAUD Karine donne procuration à Mme KERBOUA Yasmina.
Mme BRY Claire donne procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mme KERBOUA Yasmina a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 31/03/2026

Délibération n° 2026/03/16

Objet : Avenant n°2 du CDST

La commune via la communauté d'agglomération, a signé le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026 avec le Département.

Afin d'inscrire le cabinet médical dans ce contrat et de pouvoir bénéficier d'une subvention, il convient de signer l'avenant n°2.

Mme le Maire propose de l'autoriser à le signer.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'avenant n°2 du CDST.

Malijai,
Le 31/03/2026
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401069-20260331-2026_03_16-